DLP -4-6-64 31444?

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE L'ILE DE FRANCE

(SEINE, SEINE-& OISE, SEINE &-MARNE, EURE-&-LOIR, EURE, OISE)

ABONNEMENT ANNUEL 15 F

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 47 Av. Paul-Doumer, MONTREUIL-s-BOIS (Seine) - AVR 76-71

C. C. P. PARIS 9063-96

Bulletin n° 45

3 Juin 1964.

NOCTUELLES et "VERS GRIS"

Différentes Noctuelles donnent naissance à des larves de couleur grisâtre vivant en partie dans le sol, d'où le nom de "Vers gris".

Les jeunes chenilles rongent le feuillage. Quand elles ont atteint un certain stade, elles se réfugient au pied des plantes sous une légère couche de terre où elles se tiennent enroulées. Elles n'en sortent que la nuit pour s'alimenter. Les dégâts des vers gris sont très importants, surtout lorsque la chenille a atteint sa taille définitive ; non seulement elle est généralement vorace, mais s'attaque en outre au collet des plantes, entraînant leur flétrissement.

De nombreuses plantes sont attaquées par les Vers gris, notamment les betteraves et diverses plantes maraîchères.

Si les jeunes chenilles sont assez sensibles à certains insecticides, par contre les chenilles en fin de développement sont pratiquement invulnérables aux pulvérisations et poudrages. La meilleure méthode de lutte consiste à les détruire à l'aide d'un appât empoisonné dont le plus efficace est constitué par le mélange :

- 100 kg de son, 20 - 50 l. d'eau - Dieldrine 400 g. matière active.

D'autres produits sont également actifs.

L'appât est épandu, le soir de préférence, à la main ou à l'aide d'un épandeur d'engrais, à la dose de 80 - 100 kg d'appât à l'hectare.

Pour les cultures légumières, ne pas déposer d'appât sur les plantes, mais à l'écart de celles-ci.

Il existe des produits commerciaux, sous forme de granulés dont l'emploi est facile. De même efficacité, leur utilisation est plus onéreuse que celle des appâts préparés.

AVERTISSEMENTS

CULTURES FRUITIERES

TAVELURES DU POIRIER ET DU POMMIER.

Les contaminations primaires, bien que plus réduites, sont toujours à redouter. Une sortie de taches devrait se produire vers le 10 juin. La végétation poursuit son évolution. Dans certains secteurs, le dernier traitement a été plus ou moins lavé par les orages des 28 et 29 mai. En conséquence, effectuer un nouveau traitement :
- Vergers traités vers le 25 mai, du 6 au 8 juin inclus,
- Vergers traités vers le 30 mai, à partir du 10 juin.

P 82

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Depuis fin mai, le vol a nettement augmenté. Dans les secteurs les plus chauds, les toutes premières éclosions se produiront prochainement. Un traitement devra être appliqué :
1°) Vergers où l'on veut assurer une protection maximum - dès réception de cet avis;
2°) Autres vergers - a) secteurs chauds du 6 au 8 juin inclus,
b) secteurs froids du 8 au 10 juin inclus.

GRANDES CULTURES

MILDIOU DE LA POMME DE TERRE

Les conditions climatiques ne semblent pas avoir été satisfaisantes pour permettre une évolution généralisée du Mildiou. Néanmoins quelques risques sont à craindre dans les secteurs touchés par les derniers orages et plus particulièrement celui du 29 mai. En conséquence, dans les situations favorables à la maladie (champ où l'eau a pu séjourner, cultures fortement développées), il est prudent d'appliquer un 1er traitement avant le 5 juin.

DORYPHORE : Voir note précédente.

CONCOURS MILDIOU. Il nous est très utile de connaître les dates d'apparition des premières taches. Les personnes qui nous adresseront les premiers échantillons de feuilles atteintes, bénéficieront d'un abonnement gratuit au Service des Avertissements. Placer l'échantillon entre deux feuilles de papier buvard humide (ne pas utiliser de plastique). Préciser sans faute : nom, adresse, lieu et date de prélèvement, situation du foyer (champ, tas de déchets, ... bas-fonds, jardin...), importance du foyer.

Dans les régions précitées, surveiller les cultures vers le 5 juin.

INFORMATIONS

VIGNE

MILDIOU - OIDIUM - VERS DE LA GRAPPE.

Effectuer un nouveau traitement dès réception.

GRANDES CULTURES

BETTERAVE. A part exceptions, les traitements réalisés du 15 au 20 ou du 20 au 25 Mai dans les régions plus tardives, ont arrêté les attaques de Pégomyie. De même pour les pucerons. Dans les champs non encore traités contre cet insecte et où l'infestation est sérieuse, intervenir rapidement. Dans les cultures où les colonies commencent à se constituer, tenir compte de la présence des coccinelles parfois abondantes.

Dégâts sérieux de Noctuelles parfois signalés (dans l'Oise notamment). Intervenir si besoin est, en tenant compte des remarques signalées ci-dessus.

HARICOT. Anthracnose. Deux autres traitements doivent être réalisés respectivement à l'apparition des premiers boutons et en pleine floraison, avec une bouillie à concentration normale.

COLZA. Sur Colza de printemps dont le bouton floral est dégagé ou en voie de dégagement, les Méligèthes commencent à se concentrer. Surveiller les cultures. Intervenir dès que l'on constate 3 - 4 méligèthes par hampe florale. Les charançons des siliques observés dans les cultures les plus hâtives sont peu nombreux. En cas de temps chaud, la Cécidomyie abondante sur certains Colza d'hiver, risque d'être dangereuse.

CULTURES MARAICHERES

ENNEMIS DIVERS

- NOCTUELLES DU CHOU : Vol en élevage depuis le 24 mai. Les premières éclosions devraient intervenir vers le 10 juin.
- VERS GRIS : Voir Chapitre ci-dessus.
- TEIGNE DU POIREAU : Tous premiers adultes en élevage.
- PUCERONS : Situation variable. Parmi les produits systémiques cités dans la liste, seul le Mévinphos est autorisé en culture légumière.

RAPPELS DE TRAITEMENTS : Oïdium du Pommier - Mouche de la Cerise (nouveau traitement dès réception ou à partir du 10 juin, suivant produits utilisés au 1er traitement).

L'Ingénieur et l'Agent Technique
chargés des Avertissements Agricoles,

H. SIMON et R. MERLING.

L'Inspecteur
de la Protection des Végétaux,

G. BERGER.

Dernière Note : N° 44 - Supplément 1 - 22 Mai 1964.

Imprimerie de la Station de l'Ile-de-France - Directeur-Gérant : L. Bouyx.
47, Avenue Paul-Doumer - MONTREUIL S/B (Seine).